



Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC, ex ANATNB-AA)



Association affiliée à la

Fédération Nationale André Maginot – Groupement n° 003

ANATC - Cité de l'air
5 bis, avenue de la Porte de Sèvres
75753 - PARIS Cedex 15
anatc-tnb@wanadoo.fr
http://www.anatc-tnb.fr

Jean BIBAUD
24, rue du Monard – 17600 SAUJON
06.62.80.46.09
jean.bibaud@wanadoo.fr

A Saujon, le **14 juin 2010**

N° **17 – 15 Pr** / ANATC / 10

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Nationale de l'ANATC du 05 juin 2010

L'assemblée générale nationale de l'ANATC du 05 juin 2010 s'est déroulée de 09h00 à 11h40, au domaine des "Gueules Cassées" du Coudon à La Valette-du-Var (83 - Var).

1. Etat des présents – Ouverture de la séance

Décompte des présents et des pouvoirs :

- ✚ présents : 33 ayant droit de vote et 3 sympathisants
- ✚ pouvoirs : 85 ayant droit de vote
- ✚ total : 118 ayant droit de vote et 3 sympathisants

A l'issue de ce décompte, le président de l'association déclare la séance ouverte.

2. In memoriam

Lecture des membres décédés depuis la dernière assemblée générale de mai 2009. Une minute de silence est respectée en leur mémoire :

AMAR Joseph – 14/09/2009	KERSAUDY François – 01/12/2009
BAILLON Christian – 01/01/2010	LE ROUX Joseph – 29/10/2009
BOULLE Serge – 12/12/2009	OPRON Michel – 10/05/2010
CHAPAIN Paule – 06/08/2009	TRIQUENEAUX Odette – 06/04/2010
HABOLD Pierre – 19/11/2009	VILLEMONT Marc – 19/04/2010
HERPIN Joseph – 01/12/2009	ZAMPARUTTI Mario – 19/11/2010
JONCOUR Jean-Jacques – 01/10/2009	

3. Dépôt des vœux et motions - Etat néant.

4. Allocution du Président national de l'association

Bref discours compte tenu du volume de l'ordre du jour :

Chers ami(e)s, chers adhérent(e)s,

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à la Fondation "des Gueules Cassées" qui nous accueille si généreusement dans ce magnifique domaine du Coudon, à son président national, le général Hubert CHAUCHARD du MOTTAY, et au directeur de ces lieux, M. Laurent RICQUIER.

Malgré les efforts déployés par certains d'entre nous, le contact et les relations durables avec nos camarades d'active sont toujours aussi difficiles. Nous devons poursuivre notre mission le plus longtemps possible, celle de cultiver naturellement l'amitié et la solidarité qui nous unissent, et surtout de le faire savoir. Pour y parvenir, l'élargissement de nos relations et la création de nouveaux liens extérieurs sont indispensables.

Je salue et remercie tous ceux et toutes celles qui contribuent efficacement à l'image de marque et au bon fonctionnement de notre association, qu'il s'agisse des membres du bureau national, des responsables des groupes régionaux, des amicales et des commissions permanentes. Merci à vous qui manifestez votre attachement à l'association en répondant présents à cette assemblée générale. Bon séjour dans le Var, et par Saint Gabriel et Saint Raphaël, Vive l'ANATC, Vive l'amitié et Vive la solidarité.

5. Rapport moral

Faute de secrétaire national en titre, ce rapport moral est présenté par le président national.

5.1 Activités 2009 / 2010 (depuis la dernière AGN de mai 2009)

Grands rendez-vous tenus (au plan national) :

- ✚ participation et/ou représentation de l'ANATC :
 - remises des prix de l'EETAA Saintes et de l'école des Pupilles de l'Air de Grenoble ;

- Saint Gabriel à la DIRISI Le Kremlin Bicêtre ;
- présentation de l'ANATC à la BA 118 Mont-de-Marsan et entités locales ;
- commémorations, réunions et manifestations diverses (8 mai 2010 à St Savinien-sur-Charente,...) ;
- ✚ congrès national de la FNAM les 24 et 25 septembre 2009 à Montpellier (voir "La Charte") ;
- ✚ séminaire des présidents de groupements FNAM les 17 et 18 mars 2010 à Neuvy-sur-Baregeon ;
- ✚ réunions du Conseil d'administration les 8 juin 2009 (Anglet), 01 octobre 2009 (CABA 117), 28 janvier 2010 (CABA 117) et 13 avril 2010 (CABA 117) ;
- ✚ rencontre de l'UNATRANS et du directeur de la DIRISI le 29 octobre 2009 (Kremlin Bicêtre).

Principales actions menées :

- ✚ évolution du site Internet ANATC (nouvelle présentation) ;
- ✚ délocalisation du bureau national du bât. Y vers le bât. n° 73 (pièce 1.08) de la CABA 117. Elle s'est effectuée fin 2009. Il faut savoir que cette affectation n'est que provisoire. En effet, le bâtiment n° 73 doit être démoli fin 2012 / début 2013 pour faire place aux infrastructures d'accueil du futur "Pentagone" à la française sur le site de Balard. Notre association doit donc trouver une solution pérenne pour son siège national → **action 1**.
- ✚ rencontres de l'UNATRANS et la DIRISI pour la définition des conditions d'affiliation de l'ANATC à l'UNATRANS (d'octobre 2009 à fin mai 2010) ;
- ✚ organisation de l'AGN des 5 et 6 juin 2010 à Toulon ;
- ✚ étude d'une possible amélioration de la qualité du bulletin ANATC (coûteuse) ;
- ✚ création de la mission "Relations Humaines" au sein de la commission "communication et prospective" ;
- ✚ travaux de définition du besoin d'un outil informatique pour la gestion administrative de l'ANATC.

Principales actions en cours :

- ✚ définition et acquisition d'un outil informatique pour l'administration nationale de l'ANATC, au vu du cahier des charges correspondant (serveur) : présentation des travaux par M. Romain GARNIER (chargé de mission au titre d'un contrat "convention de stage étudiant en entreprise" signée par le président de l'ANATC) sous la responsabilité du groupe de travail chargée du dossier ;
- ✚ poursuite de la rédaction du mémento de l'administration de l'ANATC pour finalisation d'ici le printemps 2011 → **action 2** ;
- ✚ adaptation du bureau national aux contraintes géographiques de ses membres : télétravail autour de outil informatique d'administration de l'ANATC (niveaux national, régional, administrateurs) → **action 3** ;
- ✚ resserrement des missions et réorganisation des commissions pour en limiter le nombre et donner un peu plus de souplesse et de dynamisme à l'ensemble bureau national / commissions. Le conseil d'administration mènera cette étude dont le résultat sera présenté à la prochaine assemblée générale 2011 pour adoption → **action 4** ;
- ✚ définition et / ou construction des relations / partenariats avec d'autres organismes ou associations SSIC (Systèmes de Surveillance, d'Information et de Communications), des opérations aériennes en général (SCCOA, CSFA/SIC, CFA, CDAOA,...) → **action 5** ;
- ✚ mise en œuvre de la mission "Relation Humaines" au sein de la commission "communication et prospective" (en cohérence avec les missions de la Direction des relations humaines interarmes et de l'armée de l'air, ...) : montée en puissance du volet "Anciens Combattants et victimes de guerre / OPEX" en cohérence avec les missions de la FNAM → **action 6** ;
- ✚ maintien ou pas de la cotisation annuelle à 22 €. L'augmentation sera mise au vote de la prochaine assemblée générale, fin mai 2011. Le chiffre de 25 € avancé en séance sera au préalable étudié par le conseil d'administration de manière à ajuster cette augmentation à la réalité des besoins du court terme → **action 7**.

5.2 Avancée des travaux au 05 juin 2010 :

Évolution de la structure générale de l'ANATC

L'objectif fixé reste le même, à savoir la création de sections locales au sein des bases aériennes et des divers sites abritant des éléments air des télécommunications et du contrôle aérien militaire → **action 8**.

Évolution du bureau national – Outil informatique de gestion de l'administration ANATC

L'outil est indispensable pallier les aléas d'un nouveau déménagement (d'ici les 2 ou 3 prochaines années) du bureau national hors ou au sein de la Cité de l'air de Balard (hors du bâtiment n° 73), la dispersion géographique des responsables nationaux (du bureau national, des groupes régionaux, des commissions), l'absence incontestable d'une gestion administrative globale, cohérente, temps réel (via les réseaux de télécommunications d'aujourd'hui et de demain), ...

Sur ce dernier point, l'étude de l'informatisation globale de notre administration autour d'un serveur unique (avec sauvegarde du système et des informations) doit aboutir d'ici l'automne 2010, début 2011 étant l'objectif visé pour la mise en service du système. Le groupe de travail chargé de cette mission est dirigé par Jean-Philippe CHAMPARNAUD.

Pour épauler ce groupe, une convention de stage étudiant en entreprise a été signée le 1^{er} mars 2010 par le président de l'ANATC au profit de l'étudiant Romain GARNIER (Université Montesquieu – Bordeaux IV). Lors de l'assemblée de ce 5 juin 2010, ce dernier a présenté l'avancement de ses travaux et les grandes lignes fonctionnelles de l'outil. A partir d'un serveur, et à distance, il s'agit de pouvoir administrer la gestion du courrier, des adhérents et de la trésorerie, d'une manière sécurisée et par domaine de responsabilités, du simple adhérent (mise à jour de sa fiche personnelle d'adhérent ou nouvelle adhésion exigeant systématiquement une validation de la part du

responsable du domaine) au président national, en passant par tous les rouages administratifs (*bureau, secrétariat, trésorier, commissions, groupes régionaux,...*). L'investissement à prévoir pour créer ce serveur sera précisé au vu des besoins qui s'avèreront nécessaires. Dans l'immédiat, les actions à poursuivre et/ou à mener sont → **action 9** :

- ✚ la définition de la consultation autorisée (*par identification et mot de passe*), par vacation (*partage des tâches et ouverture de créneaux de consultation / mise à jour*), pour la maintenance du système (*jours et heures*) ;
- ✚ l'estimation du coût de possession d'un tel outil ;
- ✚ d'étudier la possibilité et le coût annuel d'utilisation d'un serveur d'accueil extérieur (*celui utilisé pour le site Internet ANATC par exemple*) ;
- ✚ la définition de la ou des solutions de sauvegarde des informations ;
- ✚ la définition de la protection et de la sécurisation du système (*Antivirus, anti-intrusion,...*) ;
- ✚ la définition du minimum requis pour les usagers (*lien Internet, moyens requis, logiciels indispensables et accessoires recommandés ou indispensables, ...*) ;
- ✚ l'étude sur la pérennité d'un tel système et de sa maintenance (*dans sa globalité*) ;
- ✚ la définition des différents classements des documents et dossiers (*courriers départs et arrivées*), avec opération de validation par le secrétaire général ;
- ✚ la définition des modèles de courriers, avec reconnaissance automatique de ces modèles pour l'attribution également automatique d'un numéro départ ou arrivée ;
- ✚ l'évolution ponctuelle du mémento de l'administration de l'ANATC en phase avec les besoins de la réalisation dudit outil informatique ;
- ✚ la résolution du problème de recueil des informations de gestion des adhérents contenues dans la base Access déjà existante ;
- ✚ la définition du besoin d'un service de visioconférence (*minimum*) ou plus simplement d'audioconférence avec échange de fichiers ;
- ✚ la finalisation du cahier des charges et démonstration fonctionnelle globale.

Affiliation à l'UNATRANS et actions parallèles

Aujourd'hui, l'ANATC est enfermé sur elle-même, sans aucune attache avec les unités SSIC, plus esseulée encore depuis la "défaillance" totale de l'UNAIR. Elle est aussi non représentée et très mal connue au sein de la DIRISI.

Bien que jugée avec passion d'Union à caractère "terrien" par beaucoup, l'UNATRANS, puissante par sa position, sa mission et sa vocation, fait tout son possible pour regrouper le plus grand nombre possible d'adhérents se réclamant de leur appartenance aux Transmissions des Armées de Terre, de l'Air, de Mer, de l'Armement et de la Gendarmerie, en leur conférant les mêmes droits et les mêmes devoirs, qu'ils appartiennent ou non à une Association, une Amicale ou à un Groupement. Finalement, nous retrouvons une formulation de mutualisation des associations en phase avec la réorganisation de la Défense. Cette Union "fédérale" fait preuve d'un total esprit interarmées et cherche à élargir l'esprit associatif au sein de la DIRISI, et au-delà.

L'affiliation ANATC / UNATRANS n'affecte en rien l'autonomie de l'ANATC. Quant au coût de l'affiliation avec l'UNATRANS, l'Union demande d'une manière générale à ses associations membres une cotisation d'un euro par adhérent. Pour ce qui nous concerne, et compte tenu du nombre de nos adhérents, l'UNATRANS nous propose un forfait global de cotisation annuelle de 300 €, ce qui est fort acceptable.

Par ailleurs, la création d'une passerelle technique Intradef / Internet est sérieusement envisagée entre nos associations (*affiliées à l'UNATRANS*) et le monde actif des SIC, voire SSIC dans notre cas. Cet outil serait naturellement ouvert à toutes les autorités terre, air, mer, gendarmerie...

Les points positifs à retenir de cette affiliation sont les suivants :

- ✚ indépendance totale et garantie de l'ANATC (*liberté d'action et de fonctionnement*), de notre entité (*statuts et règlement intérieur inchangés,...*), de nos spécificités (*télécoms et contrôle aérien,...*), de nos missions et de nos autres affiliations (*Gr 003 FNAM,...*) vis-à-vis de l'UNATRANS,
- ✚ importance de cette future passerelle Intradef / Internet spécifique aux associations membres de l'UNATRANS,
- ✚ perspective d'une mutualisation de moyens et d'actions entre associations membres de l'UNATRANS en matière de représentativité (*auprès des autorités, des grands commandements,...*), d'édition (*réalisation de bulletins, affiches, ...*), de locaux d'accueil (*réponse possible à la re-délocalisation annoncée du bureau national de l'ANATC*), de manifestations (*Saint Gabriel, commémorations, représentations, visites, ...*), de matériels et fournitures de bureau, de moyens de communication et d'information, etc...
- ✚ adaptation de l'ANATC au monde actuel de la Défense (*réorganisation Air et mutualisation dans de nombreux domaines*) et des hommes / femmes qui la servent dorénavant ensemble, toutes "casquettes" confondues.

L'affiliation UNATRANS / ANATC est approuvée en séance. Elle prendra effet fin 2010. Notre engagement sera porté à la connaissance du président et du délégué général de l'UNATRANS d'ici fin juin 2010 → **action 10**.

En contrepartie, une ouverture vers les opérations aériennes (*SCOAA par exemple*) est indispensable pour rester dans l'esprit de notre association et intéresser un maximum d'hommes et de femmes ayant servis ou servant la conduite des opérations aériennes - les systèmes de surveillance, d'information et de communications Air (*périmètre de l'ex CASSIC*). La commission "communication et prospective" poursuit ses efforts et fait appel à tous pour établir la politique de recrutement d'adhérents la plus efficace possible → **action 11**.

Dans un premier temps, le président de l'ANATC va très rapidement adresser une lettre au CEMAA pour recadrer la position de notre association au sein du monde associatif et de l'armée de l'air, lui faire part de nos inquiétudes et de nos difficultés, lui proposer un certain nombre d'actions visant à mieux nous faire apprécier et mieux nous faire

connaître au sein de l'armée de l'air, et lui demander de nous faciliter la communication avec le monde actif. Ce sera aussi l'occasion de lui suggérer une rencontre avec quelques membres de l'ANATC. → **action 12**

5.3 Evolution des effectifs

	→ 2006	→ 2007	→ 2008	→ 2009	Fin mai 2010
Effectif ANATC	781	730	713	614	592
Adhésions	27	20	5	4	10
Décès	16	15	11	21	13
Démissions	8	8	11	17	8
Radiations	5	48	0	66	11
Variations	- 2	- 51	- 17	- 100	- 22
Bilan sur 4 ans	- 190 adhérents → - 26 %				

La dégradation des effectifs se poursuit. Le vieillissement de la population de l'ANATC continue de croître inexorablement, l'adhésion des jeunes générations est très insuffisante et le volontariat pour les postes à responsabilités (*bureau national, commissions, groupes régionaux, section locales, clubs et...*) est quasi inexistant. Cette trilogie mine gravement notre association et la capacité de renouvellement de nos instances dirigeantes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale (paragraphe 5)

6. Rapport des commissions permanentes

6.1. Patrimoine

Sur ce point, l'ANATC attend le bon vouloir de l'armée de l'air qui semble se désintéresser totalement de son patrimoine "sol" (*spécificités télécoms et contrôle aérien militaire*). Notons qu'un volume important de ce patrimoine est aujourd'hui stocké sur la base aérienne 217 de Brétigny, base appelée à disparaître d'ici 2012. Cette triste situation ternit l'histoire et la grandeur de l'armée de l'air. Cet aspect sera porté à la connaissance du CEMAA (*à travers la lettre qui va lui être adressée*) → **action 12**.

6.2. Travail de mémoire

Grâce au fabuleux travail de Roger NAUDIN et de Paul THIEUX, et après avoir redonné vie à l' "Histoire de la base école 723 d'Auxerre" (2 volumes) et à l' "Histoire de la 704^{ème} CTAA" (1 volume), la commission vient de mettre en chantier deux nouveaux documents :

- ✚ le premier sur les transmissions, les aides à la navigation, le balisage et la détection électromagnétique dans l'armée de l'air pendant la guerre 1939-1945 ;
- ✚ le second sur la 704^{ème} compagnie de transmission de l'armée de l'air dans les carrières de Vassens (*dans l'Aisne*) de novembre 1939 à 1940.

Ces deux dossiers vont devoir trouver leur "visage" définitif, et espérons-le, pouvoir être édités → **action 13**.

6.3. UNAIR

L'UNAIR est toujours en sommeil et placée sous la présidence de l'ANATC en charge de la conservation des archives et de la permanence de l'Union, prête à répondre à d'éventuelles sollicitations.

6.4. Bulletin

Comme le souhaitait l'actuel responsable de la commission, Jean-Paul PICCO transmet le flambeau à Fernand MORIZOT, président du groupe régional PCAC. La transition s'effectuera sur l'année d'exercice 2010/2011.

Sur la couverture du bulletin (*page de garde*), l'ajout « *Association des personnels de la conduite des opérations aériennes* » en dessous de « *Bulletin de liaison de l'Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle* » (*en haut de la page*) est accepté par l'assemblée. L'exécution sera validée par le conseil d'administration sur présentation d'une maquette → **action 14**.

6.5. Relations FNAM (*Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants et victimes de guerre*)

Le bureau national de l'ANATC doit poursuivre régulièrement son action de mise à jour des listings (*action au moins trimestrielle, voire ponctuelle suivant les cas*) au nom du groupement n° 3 de la FNAM.

Lors du dernier séminaire des présidents de groupements de la FNAM (*du 17 au 19 mars 2010 à Neuvy-sur-Barengeon*), un "Guide Social et Juridique FNAM" en 2 tomes sur les droits des Anciens Combattants a été confié à chaque président de groupement avec pour mission de poursuivre la mise à jour manuscrite de ce guide au vu des notifications et des modifications (*décrets, lois,...*) postérieures au 1^{er} mars 2010 (*date d'édition du guide*). Une nouvelle page est créée à cet effet sur le site Web de l'ANATC (*dans la rubrique "Ressources humaines"*).

Le congrès national de la FNAM se tiendra comme prévu les 15 et 16 septembre 2010 au Futuroscope de Poitiers.

6.6. Fêtes et réceptions

Aucune action n'a été menée par cette commission sur l'exercice 2009/2010, portant ainsi préjudice aux membres du Hors Groupe.

6.7. Site Internet – Informatique

Fin 2009, le site Internet ANATC a évolué sur le fonds et la forme. Sa mise à jour régulière est effectuée avec l'aval du président national.

6.8. Communication et prospective

Cette commission est la colonne vertébrale de l'association. Elle prend la responsabilité du domaine "relations humaines". Elle assure aussi l'intérim du secrétariat national et de la chancellerie nationale.

7. Rapport financier

Le trésorier général, Michel GEORGIN présente le rapport financier 2009/2010 suivant :

COMPTE D' EXPLOITATION 2009			
RECETTES (en euros)		DEPENSES (en euros)	
Cotisations Hors Groupes	4.057,99	Affaires sociales	1.890,00
Reversements Cotisations Groupes	4.585,78	Frais Bureau et Secrétariat	1.538,60
Rappels cotisations et Versements volontaires	1.219,28	Frais Postaux	2.269,36
Divers	32,00		
Livres (ventes)	551,00	Abonnements et cotisations	1.246,59
Fêtes et Réunions	21.981,00	Frais déplacements	1.525,47
Allocation F NAM	1.712,00	Réalisation Bulletins	2.490,94
Intérêts CNE	853,55	Fêtes et Réunions	17.547,90
		Missions - Réceptions	327,40
		BALANCE	6.156,34
TOTAUX	34.992,60		34.992,60

La balance positive se justifie essentiellement par la "récupération" de l'avance de 30% consentie pour les arrhes de l'assemblée générale 2009 d'Anglet.

PREVISIONS 2010 (en euros)			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations et droits d'entrée	3.900,00	Affaires sociales	2.100,00
Reversements Groupes à Paris	4.000,00	Frais Bureau	2.000,00
Rappels cotisations et Versements volontaires	900,00	Frais Postaux	3.000,00
Allocation F NAM	1.500,00	Abonnements et cotisations	1.500,00
Divers	400,00	Réalisation Bulletin	3.000,00
Fêtes et Réunions	20.000,00	Fêtes et Réunions	20.000,00
Intérêts CNE	450,00	Frais déplacements	3.000,00
BALANCE	3.450,00		
TOTAUX	34.600,00		34.600,00

8. Rapport du vérificateur aux comptes

Après avoir exposé ses actes, le vérificateur aux comptes déclare l'exactitude du rapport financier et par conséquent que soit donné quitus de la bonne tenue des comptes. Au vu de cette déclaration, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier du trésorier général de l'ANATC.

Le vérificateur aux comptes, Bernard TONDU, est reconduit à l'unanimité dans ces fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale 2011.

9. Questions diverses

9.1. Relations avec l'ANATC

L'élargissement des relations de l'ANATC avec l'UNOR (*Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes*) ne se pose plus du fait des liens étroits déjà existants entre l'UNATRANS (*avec qui nous sommes maintenant affiliés*) et l'UNOR.

La création d'un partenariat entre ANATC et la "réserve citoyenne" n'est pas justifiée par le fait que notre affiliation avec l'UNATRANS s'ouvre sur le monde de la réserve citoyenne interarmées et que les deux associations Air directement concernées (*ANORAA et ANSORAA*) sont membres comme nous de l'UNAIR.

9.2. Rééligibilité des membres du conseil d'administration

Pour les membres du conseil d'administration ayant atteint 6 mandats consécutifs, l'article 6 du règlement intérieur leur laisse par la suite la possibilité d'être ré-élu chaque année. Par conséquent, c'est à l'assemblée générale de se prononcer tous les ans sur le maintien ou non des membres concernés.

9.3. Reçu fiscal "don aux associations"

Le reçu fiscal pour don aux associations est seulement et légalement permis pour celles reconnues d'utilité publique, ce qui n'est pas le cas de l'ANATC.

9.4. Adhésion "sans revue"

Pour l'instant, l'adhésion "sans revue" (*sous-entendant avec réduction de la cotisation annuelle*) est proscrite pour trois raisons essentielles :

- mode d'adhésion non prévu par nos statuts et notre règlement intérieur ;
- bulletins ANATC consultables par tous nos adhérents sur le site Internet de l'association ;
- situation impossible pour La Charte (*revue FNAM*).

9.5. Renouvellement de la bimmeloterie ANATC

Le besoin du renouvellement de la bimmeloterie de l'ANATC (*médailles, pin's, autocollants, casquettes*) sera examiné par le conseil d'administration. Il sera présenté lors de l'assemblée générale 2011 → **action 15**.

9.6. Suites données à la parution de la photo scandaleuse FNAC de Frédéric Laurent

La photo d'un jeune homme s'essuyant de derrière avec le drapeau français a très justement scandalisé le monde associatif que nous représentons. Au nom de la FNAM et donc du groupement n° 003 FNAM/ANATC que nous sommes, le président GAMBERT a adressé une lettre de profonde indignation et de demande de réparation adressée aux plus hautes autorités de l'Etat. Ce geste fort doit donc mettre fin à nos débats sur le sujet, surtout dans nos séances (*réunions du conseil d'administration, assemblées générales,...*).

9.7. AGN ANATC 2011

La prochaine assemblée nationale 2011 de l'ANATC se déroulera à l'Hôtel club IGESA du Trez-Hir (*Finistère Nord - à 10 kms de Brest*), 2 jours en semaine 21 de 2011 (*fin mai*). La commission "communication et prospective" (*Jean BIBAUD et quelques bénévoles*) se chargera des démarches administratives et de l'organisation → **action 16**.

10. Renouvellement du tiers sortant (*membres du conseil d'administration*)

- ✚ Les membres du conseil d'administration sortant, y compris ceux ayant plus de 6 mandats (*article 6 du règlement intérieur*) sont : AUZEPY Christian, BLANCHET Raymond, CADET Gérard, DONADEY Georges, GAUBERT Claude, GEORGIN Michel, GOUBERN Roger, LASNIER LACHAISE Charles, MADIGOU Pierre, PEYRUSEIGT Jean, THIEUX Paul. Ils sont tous reconduits à l'unanimité.
- ✚ Les autres membres du conseil d'administration sont : ANGAUD Jean-Claude, BIBAUD Jean, BOURRET Jean-Claude, CHAMPARNAUD Jean-Philippe, DROGOU Jean, FOULTIER Michel, GARNIER Patrick, HERRAUD Jean, KERNEIS Yves, KERLANN Pierre, LUCAS Marcellin, MORIZOT Fernand, PICCO Jean-Paul, SYLVESTRE André, VINDEL Christian, WERTEPNA Daniel.
- ✚ L'effectif total du conseil d'administration est donc de 27 membres sur un maximum admissible de 30.

11. Fin de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40 et suivie du traditionnel dépôt de gerbes.

Au cours de l'assemblée générale, le président de l'ANATC a souligné que cette année 2010 nous appelle au souvenir du Général de Gaulle :

- ✚ 70ème anniversaire de l'appel du 18 juin ;
- ✚ 70ème anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération ;
- ✚ 120ème anniversaire de la naissance du Général ;
- ✚ 40ème anniversaire de sa disparition.

Au titre du devoir de mémoire, un dépôt de gerbes ANATC / FNAM était organisé devant la stèle du colonel PICOT, fondateur de la fondation des "Gueules Cassées".

Le président de l'ANATC
Jean BIBAUD

